

Laval, le 17 septembre 2010

Chers commissaires de la Commission Scolaire des Sommets,

J'ajoute ma voix à toutes celles, qui au Québec, protestent contre l'imposition du cours *Éthique et Culture Religieuse*.

Je vous demande donc respectueusement, chers commissaires, de bien vouloir appuyer la demande de révision présenté par M. Sylvain Lamontagne, qui permettrait à sa fille d'être exemptée du cours ECR.

Bien que le gouvernement du Québec, le Ministère de l'Éducation, les commissions scolaires ainsi que les directions des écoles du Québec jugent opportun d'imposer le cours ECR à tous les enfants québécois, sans égard à la volonté des parents, il n'en demeure pas moins que cette situation s'apparente à une violation des droits parentaux.

Selon Georges Leroux, l'un des penseurs du programme ERC, ce cours fait clairement la promotion du pluralisme religieux, laquelle approche va à l'encontre des valeurs chrétiennes.

Quelque soit votre avis personnel sur cette question, vous avez le devoir en tant que commissaire, de représenter et défendre le droit des parents de choisir pour leurs enfants en ce domaine sensible. Refuser de reconnaître ce droit revient à reconnaître plutôt la paternité de l'État sur les enfants, ce qui serait une aberration sociale.

Évidemment, la demande que je vous fais exige du courage, voire même de l'audace, mais seuls les êtres courageux passent à l'histoire.

Merci .



Réal Gaudreault
Pasteur protestant et historien
La Bible Parle